

# PRIX TREMPLIN 2018 – Règlement CONCOURS ET EXPOSITION

Inscription avant le 27 mai 2018  
Candidatures à envoyer pour le 15 juillet 2018 au plus tard  
Remise des prix et exposition · septembre 2018

## PRÉSENTATION

**TREMPIN** est une initiative du WCC•BF (World Crafts Council-Belgique francophone, asbl), association professionnelle de promotion des Arts appliqués et du design.

**TREMPIN, c'est un concours et une exposition qui s'adressent aux jeunes créateurs âgés de moins de 35 ans et diplômés en fin de l'année scolaire 2017-2018, d'une école d'art de l'enseignement de la Communauté Wallonie-Bruxelles.**

Les candidats peuvent être issus de tous les niveaux de l'enseignement artistique (secondaire artistique ou technique de plein exercice, secondaire artistique à horaire réduit, supérieur artistique).

Les travaux sélectionnés s'illustreront dans **le domaine des Arts appliqués d'expression contemporaine** : design, mobilier (intérieur et urbain), stylisme, reliure, céramique, bois, textile, bijou, verre, etc...

**L'exposition TREMPIN** porte sur les travaux de fin d'études d'une quarantaine de jeunes créateurs mis en compétition pour remporter l'un des prix.

Tremplin leur permet :

- de se faire connaître auprès d'un large public (de professionnels, collectionneurs, galeristes, amateurs d'art, futurs clients, ...) au cours d'une exposition sur le site des Anciens Abattoirs de Mons,
- de rencontrer les créateurs et diffuseurs professionnels lors d'un vernissage auquel ils pourront inviter leurs propres personnes de contact,
- de voir leur travail publié dans un document promotionnel diffusé auprès des instances culturelles et organismes professionnels en Belgique et à l'étranger,
- de bénéficier d'une large diffusion d'affiches ainsi que de la campagne de presse et d'informations publiées sur le site Internet du WCC•BF et sur les réseaux sociaux,
- d'être confronté à la préparation d'une exposition de prestige au même titre que des artistes confirmés,
- d'ouvrir une porte vers d'autres concours internationaux,
- d'assurer leurs premiers pas sous la houlette d'une infrastructure reconnue et être confrontés aux exigences professionnelles de leur parcours à venir.

**Le concours TREMLIN** est doté de plusieurs prix :

- Des bourses de soutien au développement de la carrière des lauréats allant de 1.000 € à 2.500 €
- Un abonnement d'un an à la base de données de MatériO avec un accès à la «matériauthèque»
- Un coaching personnalisé en création d'entreprise offert par la Maison du Design de Mons comprenant :
  - La définition d'un business model
  - L'établissement d'un business plan
- Un coaching personnalisé pour la promotion à l'international par WBDM

Les lauréats de ces prix sont choisis parmi les exposants, par un jury constitué d'experts et de représentants des institutions partenaires. Les prix sont proclamés lors du vernissage de l'exposition.

Les lauréats bénéficient également d'une année d'affiliation gratuite en tant que membre associé du WCC•BF (avec la possibilité d'exposer leurs œuvres à la galerie du WCC•BF).

## RÈGLEMENT

### Conditions d'admission :

Les candidats seront âgés de moins de trente-cinq ans au premier septembre 2018 et auront été diplômés au terme de l'année scolaire 2017-2018 d'une école d'art de la Communauté Wallonie-Bruxelles.

Ils peuvent être issus de tous les niveaux de l'enseignement artistique (secondaire de plein exercice ou à horaire réduit, supérieur,...)

Les candidats et les travaux sélectionnés s'illustreront dans le domaine des Arts appliqués d'expression contemporaine : design, décoration d'intérieur, mobilier (intérieur et urbain), stylisme, céramique, luminaire, textile, bijou, verre, reliure, etc. Les projets d'architecture et d'aménagement intérieur, maquettes et 3D ne sont pas admis dans ce concours.

Au cas où il aurait entre-temps accompli avec succès un nouveau cycle d'études, un créateur déjà primé lors d'une édition précédente sera autorisé à exposer son nouveau travail sans toutefois pouvoir concourir pour les prix.

Les travaux proposés par les candidats seront le fruit du travail de fin d'étude de l'année académique 2017-2018.

Un maximum de 5 élèves par section d'une même école seront sélectionnés.

L'organisateur se réserve le droit de refuser un travail ne correspondant pas au projet sélectionné ou ne répondant pas au niveau d'exigence supposé.

Les candidats s'engagent à laisser leur(s) œuvre(s) dans l'exposition jusqu'à la fin de celle-ci. Celle(s)-ci ne pourra / ne pourront, en aucun cas, être remplacée(s) par une autre en cours d'exposition.

### **Dossier de candidature et catalogue :**

**Les créateurs souhaitant participer à Tremplin en informeront les organisateurs avant le 27 mai 2018** par le biais du bulletin d'inscription disponible en version papier ou sur le site du WCC•BF : [www.wcc-bf.org](http://www.wcc-bf.org)

**Ensuite, pour le 15 juillet 2018 au plus tard, les candidats feront parvenir aux organisateurs un dossier de candidature complet comprenant :**

- Un texte de 5 lignes maximum expliquant la démarche artistique relative au travail présenté et/ou relative à la démarche général de l'artiste
- Une copie du diplôme provisoire (à rendre début septembre pour les étudiants admis en 2<sup>ème</sup> session)
- Un C.V
- Minimum 1 photo, libre de droit, pour chaque objet présenté (min 300 dpi, format .jpg, min. 20 x 15 cm) nommées comme suit (nom, prénom, titre de l'œuvre, nom du photographe). En cas de sélection, ces photos seront utilisées pour le document promotionnel.
- Le descriptif complet des visuels transmis
  - NOM et prénom du candidat,
  - Titre de l'œuvre
  - Matériaux utilisés
  - Dimensions de l'œuvre en cm
  - Nom du photographe

Les candidats seront avertis de leur sélection au début du mois d'août 2018.

Les candidats retenus auront l'opportunité de mettre leur book de présentation personnel à disposition du comité de sélection durant la procédure de sélection s'ils le souhaitent.

### **Nombre de pièces exposées :**

**Pour les stylistes :** la limite des réalisations exposées est fixée à une silhouette (pouvant comprendre toutes les pièces de l'habillement). Celle-ci sera impérativement accompagnée de son support (mannequin, piétement, fixations ...).

**Pour les créateurs de bijoux :** La mise en place des objets proposés ne pourra dépasser une surface d'exposition équivalente à 40 x 40 cm.

**Pour les créateurs d'objets (céramique, verre, luminaires, textile, etc.) :** la limite des réalisations exposées est fixée à deux réalisations de maximum 50 x 50 x 50 cm ou à une seule de grande taille.

**Pour les designers textiles :** si les travaux proposés consistent en échantillons, ils ne dépasseront pas le nombre de 10.

**Pour les créateurs de mobilier :** la limite est fixée à 1 réalisation.

Les organisateurs se réservent toutefois le droit de n'exposer qu'une seule des œuvres proposées en cas de manque de place ou pour la cohérence générale de la scénographie.

Tout cas particulier sera examiné avec les organisateurs.

**Les exposants livreront les accessoires nécessaires à la présentation de leurs objets** (ex. mannequin, piétements, fixations spéciales, ampoules électriques, etc...).

Les éventuels raccordements électriques respecteront les normes de sécurité et seront en état de fonctionner durant 12h de suite.

Nous attirons votre attention sur le fait que l'exposition *Tremplin* aura lieu à la galerie du WCC•BF. Nous vous invitons, si besoin en fonction du projet, à une visite préalable des lieux afin d'anticiper les difficultés techniques qui pourraient être rencontrées lors du montage.

### **Assurance :**

Les travaux exposés seront assurés tous risques depuis leur dépôt et contrôle dans les locaux du WCC•BF jusque 3 jours après la clôture de l'exposition.

### **Bulletin de dépôt :**

Le bulletin de dépôt Tremplin sera transmis aux candidats sélectionnés. Celui-ci, dûment complété, devra être renvoyé par courriel aux organisateurs avant le **19 août 2018**.

Une copie du bulletin de dépôt sera impérativement jointe au colis contenant les œuvres. Celui-ci reprendra toutes les informations utiles à la bonne identification des pièces, à la rédaction des légendes pour l'exposition et pour l'assurance. Il devra donc être complété avec soin et attention.

La colonne "valeur assurance" est prévue pour y noter la valeur estimée de vos pièces en cas de dommage.

### **Livraison des pièces :**

**La livraison des œuvres aura lieu du lundi 03 au mercredi 05 septembre 2018.**

**Si votre œuvre nécessite un montage par vos soins, il aura lieu le lundi 10 septembre 2018 sur rendez-vous.**

Les exposants livreront leurs pièces dans un état impeccable de finition et de propreté, les prototypes seront correctement assemblés.

À la réception, chaque pièce sera contrôlée conjointement par son créateur et un responsable du WCC•BF. Toute altération (griffe, accroc, fêlure, tache, éclat, ...) sera mentionnée sur le bulletin de dépôt contresigné par le créateur.

Les créateurs seront également tenus d'informer les organisateurs de toute **fragilité éventuelle** des pièces et des prototypes (ex. siège non fonctionnel).

Si nécessaire, un plan de montage sera joint à la pièce.

Les exposants reprendront avec eux leur matériel d'emballage.

### **Les œuvres seront livrées à l'adresse suivante :**

WCC•BF,  
Site des anciens abattoirs,  
Rue de la Trouille, 17/02 (entrée Place de la grande Pêcherie)  
B-7000 Mons

**Entre 9h30 et 16h30**

Les exposants prendront rendez-vous avec Ornella La Vaccara par email [ornellalavaccara@wcc-bf.org](mailto:ornellalavaccara@wcc-bf.org) ou par téléphone +32 (0)65 84 64 67

### **Démontage de l'exposition et reprise des pièces :**

Le démontage de l'exposition suivra immédiatement la date de clôture de celle-ci.

Pour des raisons pratiques, il est impératif que les exposants viennent rechercher leurs œuvres endéans les **TROIS JOURS** de la fin de l'exposition entre 9h30 et 16h30. Par manque d'espace, elles ne pourront être stockées plus longtemps.

Les exposants sont priés de se munir de leur matériel d'emballage lors de la reprise des pièces. Il leur sera demandé de contrôler leur état et de contresigner, pour réception, le bulletin de dépôt.

Toute œuvre non retirée dans les délais fixés par le calendrier (sauf empêchement pour des raisons justifiées), devient de plein droit, par l'effet de l'échéance du terme, la propriété du WCC•BF.

### **DATES BUTOIRS**

**27 mai 2018** : Date limite d'envoi du bulletin d'inscription

**15 juillet 2018** : Date limite d'envoi du dossier de candidature complet au WCC•BF à [ornellalavaccara@wcc-bf.org](mailto:ornellalavaccara@wcc-bf.org)

**Début août 2018** : Courrier informatif de sélection

**19 août 2018** : Date limite d'envoi du bulletin de dépôt

**Du 03 au 05 septembre 2018 entre 9h30 et 16h30** : Dépôt au WCC•BF des objets sélectionnés

**10 septembre 2018** : Montage des œuvres qui nécessite la présence de l'artiste

**Mi-septembre 2018** : Proclamation des prix, vernissage et exposition (date à préciser)

**Du 01 au 03 octobre 2018 entre 9h30 et 16h30** : Reprise des pièces par les exposants

### **Renseignements complémentaires :**



Site des Anciens Abattoirs

Rue de la Trouille 17/02 - B-7000 Mons

Bureaux ouverts du lundi au vendredi inclus, de 9h30 à 16h30

Tél. : +32 (0)65 84 64 67

[ornellalavaccara@wcc-bf.org](mailto:ornellalavaccara@wcc-bf.org) - [www.wcc-bf.org](http://www.wcc-bf.org)